



« Nos 100 premiers jours à vos côtés »

Édito de la Maire



Chères Sainte-Mauriennes, chers Sainte-Mauriens,
Le 15 mars dernier, vous m'avez accordé votre confiance pour assurer la gestion de notre commune. Je tiens avant tout à vous remercier pour cet engagement démocratique. Depuis notre installation, l'équipe municipale s'est pleinement mobilisée pour prendre connaissance des dossiers en cours, rencontrer les acteurs du territoire, écouter les attentes des habitants et définir les priorités qui orienteront notre action tout au long de ce mandat. Ces premiers mois ont été marqués par un important travail de mise en place. Derrière les projets visibles se cache un travail souvent discret mais indispensable : l'analyse de la situation financière de la commune, la réorganisation de certains services, le lancement des études nécessaires à nos futurs investissements et la construction d'une méthode de travail fondée sur la proximité, la transparence et le dialogue. Nous avons déjà engagé plusieurs actions concrètes pour améliorer le cadre de vie, soutenir la vie associative, renforcer l'attention portée à nos écoles et préparer les projets structurants dont notre commune a besoin. Chaque décision est prise avec le souci constant de concilier ambition, responsabilité budgétaire et intérêt général. Je suis convaincue que la réussite de notre mandat reposera sur une démarche collective. Les défis qui nous attendent sont nombreux, mais ils constituent aussi autant d'opportunités pour construire ensemble une commune plus dynamique, plus solidaire et plus durable. Les prochains mois verront l'avancement de plusieurs projets importants que nous aurons l'occasion de vous présenter. Avec l'ensemble du conseil municipal, nous poursuivons notre engagement avec détermination et enthousiasme au service de notre commune et de tous ses habitants. Je vous remercie de votre confiance et de votre implication dans la vie locale.

Au cœur de l'action publique, à votre service,

Annaïck RICHARD

Vos adjoints



Reynold L'HERMINE
1^{er} Adjoint, délégué
à la Vie associative
Conseiller communautaire



Maryline NONET
2^{ème} Adjointe, déléguée
à la Communication, à la Culture
et à la Valorisation du patrimoine
Conseillère communautaire



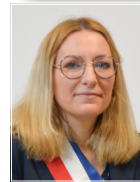
Alain PAGEARD
3^{ème} Adjoint, délégué
à l'Aménagement et
à l'Environnement
Conseiller communautaire



Martine BERNADET
4^{ème} Adjointe, déléguée
au Tourisme et
à l'Embellissement



Stéphane PRIVARD
5^{ème} Adjoint, délégué
à l'Éducation, à l'Enfance
et à la Jeunesse



Christelle MARIN
6^{ème} Adjointe, déléguée
à la Cohésion sociale et à la
Coordination des animations
Conseillère communautaire



Thierry ISOARD
7^{ème} Adjoint, délégué
à la Vie sportive
Conseiller communautaire

Une équipe à votre écoute :

La Maire et ses adjoints vous accueillent
sur rendez-vous via :
mairie@sainte-maure-de-touraine.fr
ou au 02.47.65.40.12

Vos conseillers municipaux

Liste « Agissons pour Sainte-Maure-de-Touraine »

Catherine NABINEAU (Conseillère communautaire)
Hervé HARDION (Conseiller communautaire)
Florence DEPLAIX
Jean LE NORMAND DE FLAGHAC
Karine MARIAU
Patrick ODET
Estelle AUBINEAU
Sylvain BRAULT
Nadine GENDRE-VILLERET
Franck BEZAULT
Amélie DURAND
Pierre PASQUIER
Murielle ARRAULT

Liste « Continuons Ensemble pour Sainte-Maure-de-Touraine »

Michel CHAMPIGNY
Claire VACHEDOR
Christine BOISQUILLON (Conseillère communautaire)
Katia JUAN
Romain RICO (Conseiller communautaire)
Romain BOULOIZEAU

Le Conseil Municipal en action

Lors du Conseil Municipal du 7 avril 2026,
4 commissions de travail ont été créées :

- Commission Administration Générale
- Commission Aménagement et Cadre de vie
- Commission Éducation, Culture et Animations
- Commission Sport et Vie associative

Une place retrouvée à la Communauté de Communes

Soucieuse de renforcer la position de Sainte-Maure-de-Touraine au sein de la CC-TVV, la Municipalité a choisi l'engagement plutôt que l'isolement. Cette volonté s'est concrétisée avec l'élection d'Annaïck Richard, maire, comme 1^{ère} vice-présidente en charge des finances, du développement économique, de la prospective budgétaire et de l'artisanat. Sainte-Maure-de-Touraine est également représentée dans chaque établissement public agissant pour le développement du territoire.



Piscine : Réhabiliter plutôt que construire, un choix responsable

La municipalité a décidé de mettre un terme au projet de centre aquatique engagé par la précédente équipe. Après analyse, ce projet représentait un investissement de plus de 7 millions d'euros TTC, auquel se seraient ajoutés des coûts de fonctionnement particulièrement élevés, pesant durablement sur les finances communales. Cette décision s'inscrit dans une démarche de gestion prudente et responsable des deniers publics, les subventions annoncées n'ayant pas été obtenues. Elle vise à préserver la capacité de la commune à poursuivre d'autres investissements nécessaires au développement du territoire et

à la qualité de vie des habitants. Dans le même temps, la commune a engagé une étude de faisabilité portant sur la réhabilitation de la piscine municipale, route de Chinon. Une mission de maîtrise d'œuvre permettra d'établir un diagnostic complet du site, de définir les aménagements envisageables et d'en évaluer précisément le coût. L'objectif est de disposer d'un équipement aquatique adapté aux besoins des habitants, techniquement fiable et soutenable financièrement. Cette réflexion doit également permettre de garantir, à terme, l'apprentissage de la natation pour les jeunes générations.

Cette démarche traduit la volonté de la municipalité d'adapter ses projets aux capacités réelles de la commune tout en préparant l'avenir avec responsabilité et pragmatisme.

Quid des travaux déjà engagés ?

Les travaux déjà réalisés dans le cadre du projet de centre aquatique ne seront pas perdus.

Ces aménagements pourront être valorisés dans le cadre du projet de réhabilitation du camping municipal, limitant ainsi l'impact financier de cette nouvelle orientation.

Voirie : Des actions concrètes pour la sécurité et la mobilité

L'état de la voirie communale constitue un enjeu majeur pour la sécurité des usagers et la mobilité sur le territoire communal. Sa remise à niveau progressive figure ainsi parmi les priorités du mandat. Avec près de 90 kilomètres de routes et de chemins à entretenir, la Ville a engagé un diagnostic complet de son patrimoine routier. Cet

état des lieux a permis d'identifier précisément les secteurs les plus dégradés, de hiérarchiser les interventions et de définir un programme de travaux cohérent pour les années à venir. Face à l'ampleur des besoins et dans un contexte budgétaire contraint, le choix a été fait de privilégier les interventions préventives et les

aménagements améliorant la sécurité des usagers sur l'ensemble du territoire communal. Cette approche vise à préserver durablement le patrimoine routier et à améliorer le quotidien du plus grand nombre. Pour accompagner cet effort, le Conseil municipal a décidé d'augmenter de 50 000 € les crédits consacrés à la voirie, portant l'enveloppe annuelle à 270 000 € (+ 25%).



Une volonté d'agir concrètement sur le terrain

À la suite des expertises menées après le sinistre survenu rue Honoré de Balzac en 2024, le périmètre de sécurité a été réduit. La circulation a ainsi été rétablie dans les deux sens rue Saint-Michel et la réouverture partielle de la rue Honoré de Balzac a été rendue possible, facilitant à nouveau les déplacements des riverains et de l'ensemble des Sainte-Mauriens.

Vie associative : Soutenir ceux qui font vivre notre commune

Par leur engagement quotidien, les associations participent activement à l'animation, à la solidarité, au rayonnement culturel et au dynamisme sportif de Sainte-Maure-de-Touraine. La Ville souhaite reconnaître pleinement leur contribution et renforcer le partenariat qui l'unit au tissu associatif local. Cet engagement s'est concrétisé dès le début du mandat par l'attribution de 50 353,30 € de subventions (soit une augmentation de plus de 5 000 € par rapport à 2025). 44 803,30 € sont destinés au fonctionnement des associations

et 5 550 € sont consacrés au soutien de leurs projets, à l'image de l'Union Nationale des Combattants A.F.N. Dès son installation, l'équipe municipale est allée à la rencontre des dirigeants, bénévoles et adhérents des associations. Auprès des associations sportives, ces premiers mois ont ainsi permis de renouer le dialogue, de rétablir des relations de confiance et de recueillir des informations précieuses pour construire une politique sportive adaptée. Ces échanges ont permis d'engager la mise en place de nouvelles conventions de

partenariat afin de mieux définir les engagements de chacun et de consolider une coopération durable. La Ville accompagne également la relance du Comité de Promotion du Sport, outil de concertation indispensable pour favoriser le développement de la pratique sportive sur la commune.

Dans le domaine social, la Ville soutient la création d'un accueil de jour « Relais Cajou », destiné aux personnes atteintes de maladies neuro-évolutives et à leurs aidants. Afin de permettre l'installation de ce nouveau service de proximité, une salle municipale sera mise à disposition de l'association à compter de septembre 2026.

Enfin, plusieurs rencontres ont été organisées avec les acteurs culturels de la commune, notamment l'Union Musicale, le Foyer des Jeunes et Ciné-Off, afin de réaffirmer leur rôle majeur dans la vie locale et de créer de nouvelles conventions favorisant la pérennité de leurs actions.



Une 44^e Foire aux Fromages placée sous le signe de la coopération entre associations et Municipalité

Mobilisés pour nos enfants

La réussite et l'épanouissement des enfants demeurent une priorité. Face au projet de fermeture d'une classe à l'école Voltaire, la Ville s'est pleinement mobilisée aux côtés de la communauté éducative, en sollicitant une audience auprès du DASEN (directeur académique) et en coorganisant des portes ouvertes de l'établissement. Parallèlement, la commune a renforcé de manière exceptionnelle son

soutien aux projets pédagogiques des écoles. Cette aide complémentaire de 15 € par élève, venant s'ajouter à la participation habituelle de 5 €, a permis de soutenir des initiatives riches et formatrices, comme une sortie au ZooParc de Beauval pour les maternelles et une classe découverte sportive à Fondettes. Au total, 1 260 € ont été attribués à l'école Charles Perrault et 1 580 € à l'école Voltaire.



Organisation d'un temps de partage entre les élèves des écoles Charles Perrault et Voltaire

Sécurité et proximité au cœur de notre action

La sécurité et la tranquillité publique constituent une attente forte des habitants, aussi la municipalité a fait de ce sujet l'une des priorités de son mandat. Cette ambition se traduit par une présence renforcée de la police municipale, plus en proximité, sur le terrain. L'organisation des patrouilles est progressivement adaptée aux besoins constatés afin de répondre aux préoccupations des habitants et commerçants, de prévenir les incivilités du quotidien, notamment le stationnement gênant et de contribuer à la tranquillité publique dans l'en-

semble des quartiers de la commune. La Ville souhaite également agir sur un autre levier essentiel : l'éclairage public. Des échanges ont été engagés avec le SIEIL 37 (Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire) afin d'étudier la modernisation progressive des installations dans le cadre d'un programme pluriannuel. L'objectif est d'améliorer la sécurité des déplacements et le confort des habitants. À travers ces actions complémentaires, la Ville affirme sa volonté d'offrir un cadre de vie plus sûr et plus serein à tous.

Expressions politiques

Liste « Agissons pour Sainte-Maure-de-Touraine »

Félicitations à notre nouvelle Maire ! Son dynamisme, son pragmatisme portent déjà leurs fruits. Ensemble, soutenons ses actions pour une gestion réaliste, axée sur des projets économiquement viables et proches des besoins. Engageons-nous à ses côtés pour dynamiser notre ville sans peser sur nos budgets.

Liste « Continuons Ensemble pour Sainte-Maure-de-Touraine »

Nous remercions les électeurs de la liste « Continuons ensemble pour Sainte-Maure-de-Touraine ».

L'abandon de projets comme le centre aquatique aura des conséquences sur les finances et le développement de la ville.
champigny.michel@wanadoo.fr

Retour en images sur nos premiers temps forts



27.03 Spectacle Apéro-Polar



28.03 Carnaval



04.04 Chasse aux œufs



26.04 Salon du livre



26.04 Journée du souvenir des victimes de la Déportation



08.05 Commémoration du 8 mai 1945



08 & 09.05 Week-end autour de La Galice



23.05 Fête de la Nature



13.06 Concert de jazz

Les prochains rendez-vous

14.07 Cérémonie et Festivités du 14 juillet

05.09 Village des Associations

18, 19 & 20.09 20 ans de la Salle Patrice Leconte

19 & 20.09 Journées Européennes du Patrimoine

03.10 Club de lecture

03 au 11.10 Exposition « Retour sur 40 ans du Salon Artistique »

05 au 11.10 Semaine bleue

17.10 Spectacle « Zoothèque mon amour »

18.10 Repas des aînés

30.10 Soirée Halloween

11.11 Commémoration du 11 novembre

20.11 Corrida par le SMAC

21.11 Causerie autour de l'Intelligence Artificielle

22.11 Concert de la Sainte-Cécile par l'Union Musicale

28.11 Atelier autour de l'Intelligence Artificielle

04, 05 & 06.12 Noël en Cœur de Ville

12.12 Spectacle de Noël de la bibliothèque

Au cœur de Sainte-Maure-de-Touraine n°1 - 2026

Lettre d'information réalisée par la Ville de Sainte-Maure-de-Touraine

16 bis, Place du Maréchal Leclerc

37800 SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN

02 47 65 40 12- mairie@sainte-maure-de-touraine.fr

Directrice de publication : Annaick RICHARD

Rédactrice en chef : Maryline NONET

Rédaction : Mesdames et Messieurs les élus et le service communication

Crédits photos : Ville de Sainte-Maure-de-Touraine

Impression interne - Tirage : 2 500 exemplaires - Droits de reproduction réservés

